

237977-2026 - Competition

France – Building construction work – A8-A51 - construction des nouvelles installations de la DIRMED sur le CEI A7à Septèmes Les Vallons

OJ S 68/2026 08/04/2026

Contract or concession notice – standard regime - Change notice
Works

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Email: ao.doie@vinci-autoroutes.com

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Economic affairs

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: A8-A51 - construction des nouvelles installations de la DIRMED sur le CEI A7à Septèmes Les Vallons

Description: Dans le cadre de la création d'un nouvel échangeur par ASF sur l'A8 à Aix en Provence qui impacte l'actuel site du CEI A51 de la DIRMED, il est nécessaire de déménager les installations du CEI A51 sur le CEI A7 de la DIRMED situé à Septèmes Les Vallons. Les équipes opérationnelles du CEI A51 et du CEI A7 seront installées dans un nouveau bâtiment d'exploitation commun. Lot unique

Procedure identifier: dbb619ec-30f2-45b8-a938-bfca28e872d5

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45210000 Building construction work

Additional classification (cpv): 45261100 Roof-framing work, 45223220 Structural shell work, 45330000 Plumbing and sanitary works, 45310000 Electrical installation work, 45400000 Building completion work

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Country: France

2.1.4. General information

Additional information: L'acheteur est une société de droit privé et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. La procédure dématérialisée suivie pour la passation du marché concerné étant de type "Procédure avec Négociation", seuls les candidats retenus seront admis à remettre une offre dans le délai imparti. Le DCE ne sera mis à disposition qu'à compter de l'envoi des courriers aux candidats admis à soumissionner. Les candidats devront s'identifier sur la plateforme de dématérialisation accessible depuis l'adresse :

<https://consultationsasf.safetender.com> en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments,

précisions ou rectifications. Le dépôt des plis (candidature) est possible exclusivement au travers de la plateforme précitée, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12-Condition de présentation. Les candidats procéderont à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt. Sinon, les plis seront considérés hors délai. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Les modalités de présentation et de transmission du dossier d'offre seront définies au règlement de consultation. Le dossier de candidature devra préciser le ou les lots pour lesquels le candidat souhaite concourir. Forme juridique de l'attributaire : le marché sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques solidaires avec désignation d'un mandataire commun, soit un groupement d'opérateurs économiques conjoints avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du marché. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même lot et ne peut signer plus d'une offre pour un lot concerné. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra être retenu dans plusieurs groupements pour un même lot. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre pour un même lot. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet du marché / accord-cadre / lot concerné sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard : — de leur capacité économique et financière; — de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Suite à cette évaluation, le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas leur attribuer plus d'un certain nombre de lot(s). Contrairement à l'information mentionnée à la fin du § 5.1.9, l'attention des candidats est attirée sur l'absence de fixation préalable, par ASF, d'un nombre minimum et d'un nombre maximum de candidats qui seront admis à présenter une offre.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Breaching of obligations set under purely national exclusion grounds: voir pièce

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: construction des nouvelles installations de la DIRMED sur le CEI A7 - lot unique

Description: Contexte et consistance des travaux : Dans le cadre de la création d'un nouvel échangeur par ASF sur l'A8 à Aix en Provence qui impacte l'actuel site du Centre d'Exploitation CEI A51 de la DIRMED (DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES ROUTES MEDITERRANEE), il est nécessaire de déménager les installations du CEI A51 sur le CEI A7 de la DIRMED situé à Septème Les Vallons. Les équipes opérationnelles du CEI A51 et du CEI A7 seront installées dans un nouveau bâtiment d'exploitation commun. La présente consultation concerne ainsi les travaux de construction des nouvelles installations sur le CEI A7, comprenant : - Un bâtiment d'exploitation en R+1 construit en structure maçonnerie, comprenant principalement des vestiaires et un réfectoire au Rez de Chaussée et des bureaux et une salle de réunion à l'étage, d'une surface totale d'environ 400 m² - Un garage en structure métallique d'une surface totale d'environ 400 m² - Des voiries et réseaux associés aux bâtiment construits Les travaux seront réalisées en 1 lot unique : la construction devant se faire sur un site en exploitation, et dans un environnement donc contraint. Bâtiment DIRMED y compris second œuvre et VRD; comprenant les travaux suivants : Les travaux comprennent les éléments suivants : - SC1 - VRD - SC2 - INSTAL CHANTIER - GROS OEUVRE - SC3 - CHARPENTE -METALLIQUE - SC4 -BARDAGE – COUVERTURE - SC5 - ETANCHEITE - SC6 – FACADES - SCT - PHOTOVOLTAIQUE - SC8 - MENUISERIE EXTERIEURE – SERRURERIE - SC9 - CORPS D'ETAT SECONDAIRES - SC10 - ELECTRICITE - SC11 - CVC / PLOMBERIE - SC12 ELEVATEUR Les nouvelles installations doivent être livrées avant le 31/12/2027 pour permettre aux équipes du CEI A51 de libérer les occupations actuelles.

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45210000 Building construction work

Additional classification (cpv): 45261100 Roof-framing work, 45223220 Structural shell work, 45330000 Plumbing and sanitary works, 45310000 Electrical installation work

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes

Additional information: Origine du financement majoritairement ASF. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix seront révisables. Les comptes seront réglés sous forme d'acomptes périodiques dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou de transmission du projet de décompte par le titulaire. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP (contrat)

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE :
Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : — une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics, mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants. — Lettre de candidature et, en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : —
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le Maître d'Ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Le CA annuel sera au minimum de 3.000.000 €HT. Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de deux fois la valeur estimée du marché

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE : —
Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen. En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références de moins de cinq ans portant sur des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir l'(les) identification(s) professionnelle(s) susmentionnées. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (certificats de capacité). qualification qualibat : 1341 aménagement de chaussées et trottoirs (ou qualification FNTP équivalente VRD courant) 2111 maçonneries en béton armée technicité courante 2411 construction métallique technicité courante 5111 installations de plomberie sanitaire en habitat individuel, petit collectif ou autre bâtiment de surface de plancher inférieure à 1000 m² Les candidats étrangers pourront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français. — Présentation d'une liste de travaux exécutés de même nature, au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination. — Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. — Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché (/ de l'accord-cadre). Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci-avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en français. NOTA : Pour justifier de

ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut s'appuyer sur les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les renseignements demandés en 5.1.9 peuvent être remplacés par les documents dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeable sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://asf-consultations.safetender.com>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 03/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 9 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Allowed

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Information about review deadlines: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal Judiciaire de Nanterre : - un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. - un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

Organisation providing additional information about the procurement procedure:

AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Organisation providing offline access to the procurement documents: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Judiciaire de Nanterre

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Registration number: 57213999603633

Department: Direction Maîtrise d'Ouvrage Est

Postal address: 1973 Boulevard de la Défense, Bâtiment Hydra - CS 10268

Town: NANTERRE Cedex

Postcode: 92757

Country subdivision (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Country: France

Contact point: Direction Maîtrise d'Ouvrage Est / DOI Est

Email: ao.doie@vinci-autoroutes.com

Telephone: +33 0490113434

Internet address: www.vinci-autoroutes.com

Information exchange endpoint (URL): <https://consultations-asf.omnikles.com>

Buyer profile: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Registration number: 17780111500151

Postal address: 179191 avenue Joliot Curie

Town: NANTERRE Cedex

Postcode: 92020

Country subdivision (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Country: France

Email: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Telephone: +33 1 40 97 10 10

Fax: +33 1 47 24 31 61

Roles of this organisation:

Review organisation
Organisation providing more information on the review procedures

8.1. **ORG-0000**

Official name: Publications Office of the European Union

Registration number: PUBL

Town: Luxembourg

Postcode: 2417

Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)

Country: Luxembourg

Email: ted@publications.europa.eu

Telephone: +352 29291

Internet address: <https://op.europa.eu>

Roles of this organisation:

TED eSender

10. Change

Version of the previous notice to be changed

:

231200-2026

Main reason for change

:

Buyer correction

Notice information

Notice identifier/version: 9b7238e2-6304-48a2-b916-ed011be805d1 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 03/04/2026 13:41:38 (UTC+00:00) Western European Time, GMT

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 237977-2026

OJ S issue number: 68/2026

Publication date: 08/04/2026